



PV du Comité Directeur du 28 Février 2023

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Didier BARONE (DB), Bernard MAHIOU (BMA), Bruno MAERTEN (BM), Jean Paul IMBERT (JPI), Jacques ALAYRAC (JA), Jacques GIRAUD (JG), Francis HABERT (FH), Jean-Louis CHAUDOT (JLC), Claude HENNO (CH), Christophe MENEGALLI (CM), Remi MORETTI (RM)

David BINISTI (DBI)

En visio: Florence BAUDRIBOS (FB), Christian OLIVERES (CO),

Excusés : Franck MALECOT (FM) donne pouvoir à Bruno MAERTEN, Yves GINOUX (YG), Nicole MAS (NM),

L'ordre du jour est le suivant :

- * Approbation du PV du CD du 26 janvier 2023,
- * Modifications de jauges,
- * Présentation du tableau de bord
- * Modalités de validation des comptes 2022 et budget 2023
- * Point sur les travaux (Petit pavillon, réseau bassin carénage, sanitaires, ...)
- * Investissements 2023 : Cuisine du restaurant, sanitaires pavillon Maxime Tarrazi, roof top
- * Communication digitale Massilia cup
- * Point sur l'Ecole de Voile
- * Echanges Métropole
- * Questions diverses

La séance est ouverte à 18h00

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 26 Janvier 23

Claude Henno demande de nouveau à ce que les primes attribuées au personnel soient indiquées individuellement dans le PV du CD. Le Secrétaire Général précise que les rémunérations du personnel font partie de leur vie privée, et que les divulguer est une infraction au code civil article 9. Le montant global des primes attribuées a, par ailleurs, été indiqué dans le PV du CD du 26 Janvier 2023.

Le CR du Comité Directeur du 26/1/22 est approuvé par 14 voix pour et une abstention.

- ✓ Admission

LEROY Denis (Allauch)

Suite Daniel PEDRI - Bateau : FARFADET – Moteur : 7.30 x 2.50

Pythéas n°11

Parrains : Florence BAUDRIBOS, Benoit POEUF

Secteur activité : Education nationale

Age : 66 ans

✓ Modifications de jauge

La commission s'est réunie le 27 février 2023, et 7 modifications de jauge sont soumises au Comité Directeur

Nom	BATEAU ACTUEL	Date demande	Bateau demandé	DERNIERE D.A.J	OBSERVATIONS
D'ORTOLI PAUL Sociétaire 18/06/12	COLOMBA (V)	12/03/2018	VOILIER 9,54 x 2,98		ok même place
	9,45 X 3,08				
	POLE 01				
PIC LAURETTE Sociétaire 01/03/1985	AURA (M)	07/01/2023	MOTEUR 9.95 X 3.35		GR TOURISMO 32 ok même place
	11.82 X 3.60				
	EUTHYMNES 69				
GRIMALDI ALEXANDRE Sociétaire 20/05/1997	INSOMNIE (V)	09/01/2023	MOTEUR 9.70 ht x 2.97		timonier ok même place
	9.25 X 2.94				
	PYTHEAS 44				
MOURIES YVES Sociétaire 19/03/1998	JOSHUA (M)	12/01/2023	MOTEUR 8.20 HT X 2.84	16/11/2017 21/11/2021	BOSTON 25 WA
	8.20 X 3.00				
	CARENAGE 40				
YORDAMLIS GEORGES Sociétaire 20/10/2016	SYMI (V)	17/01/2023	MOTEUR 6,25 X 2,48		OK mais changera de place
	8,70 x 2,93				
	GYPTIS 42				
DE FOUCHIER REMI Sociétaire 10/03/2022	PALAZZO (V)	18/01/2023	MOTEUR 12,20 X 3,73		1 an au 10/03/23 Ok rentre dans le bassin SEMI RIGIDE
	12,40 X 3,93				
	SIMOS 42				

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité des présents ou représentés

✓ Présentation du tableau de bord

Le tableau de bord de janvier (voir annexe) était joint à la convocation

✓ Modalités de validation des comptes 2022 et budget 2023

Le Trésorier a reçu l'état comptable 2022 le matin même, il fait une présentation rapide

Le CA ressort à 2 716 062€, en augmentation de 68 262 € par rapport au budget

Le résultat, encore à valider, ressort à pratiquement zéro, en recul de 135 000 € par rapport au budget.

Cette différence est essentiellement due aux travaux du pavillon qui ont pu être pris en charge en 2022 à hauteur de 79%, laissant 19% à amortir sur les années suivantes. Lors du budget, seulement 45% de ces travaux étaient amortis.

Les comptes finaux et le budget 2023 doivent être envoyés avec la convocation à l'Assemblée Générale le lendemain du prochain Comité Directeur.

Pour que les membres du CD aient le temps d'étudier ces comptes avant approbation, le Trésorier propose d'envoyer sous 7 jours les versions finales, de fixer une date environ 7 jours plus tard pour répondre aux éventuelles questions, et de demander ensuite l'approbation des membres du CD par courrier électronique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

✓ Point sur les travaux (Petit pavillon, réseau bassin carénage, sanitaires, ...)

Les travaux sur le petit pavillon sont pratiquement terminés, ils ont été réalisés dans le budget attribué.

L'enfouissement des réseaux dans le bassin de carénage progresse bien, l'entreprise est sérieuse et travaille vite et bien. Fin des travaux prévue le 10 mars.

Les travaux des sanitaires du carénage ont bien progressé également. La livraison est toujours prévue le 15 mars.

✓ Investissements 2023 : Cuisine du restaurant, sanitaires pavillon Maxime Tarrazi, roof top

Une grande partie des équipements de la cuisine sont en mauvais état (vieillesse) et doivent être remplacés. Un devis pour le remplacement complet a été présenté à 108 000€. Nos restaurateurs sont prêts à envisager une participation au financement en échange d'un contrat pluri annuel, qui leur permettrait une plus grande souplesse de leurs banquiers.

Après discussion, il est décidé négocier avec eux

- Un contrat jusqu'à la fin de la DSP
- Une augmentation de loyer
- Un investissement du CNTL dans les équipements de cuisine qu'il est nécessaire de changer

Au moins un devis complémentaire doit être établi.

Le Directeur doit revenir au prochain CD avec une proposition dans ce sens.

Une étude de faisabilité de remplacement/réaménagement du Pavillon Tarazzi a été confiée en 2022 à un groupement comprenant

- Deux cabinets d'architecte
- Un bureau d'étude structure
- Un bureau d'étude maritime

Ce groupement a rendu les résultats de son étude qui comprend 4 alternatives

- 1- Un réaménagement « léger » du pavillon existant
- 2- Un réaménagement « lourd » du pavillon existant
- 3- Un nouveau pavillon flottant
- 4- Un nouveau pavillon construit à terre

La solution 1 comprend : La séparation des entrées club et restaurant, la création d'un espace club, l'aménagement d'un roof top, une réfection des sanitaires actuels, et une redistribution des bureaux, pour un budget d'environ 360 000€.

La solution 2 comprend la séparation des entrées Club et Restaurant, un réaménagement complet du pont principal du pavillon actuel, avec nouvelle cuisine et sanitaires, la création d'un espace club et l'aménagement d'un roof top, pour un budget d'environ 1 000 000€

La solution 3 comprend la fabrication d'un nouveau flotteur avec les mêmes fonctionnalités que l'actuel pour un budget d'environ 3 500 000 €

La solution 4 comprend la fabrication d'un nouveau pavillon à terre avec les mêmes fonctionnalités que l'actuel pour un budget d'environ 2 500 000 €, non compris les fondations et aménagement du terre-plein actuel, difficile à estimer sans étude complémentaire.

Il est proposé de lancer

- La réfection des sanitaires pour un budget de 50 000€
- Une étude avant-projet et DCE de la solution 1 pour un budget de 10 000€

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

✓ Communication digitale Massilia cup

Il a été décidé de lancer une communication digitale accrue pour cette la nouvelle édition de la Massilia In Shore.

4 agences de communication ont été consultées, 3 ont répondu.

Après étude des offres, une commande a été passée à l'agence M-Com.

Le démarrage effectif visible de la prestation est prévu le mercredi 1^{er} mars. Cela consistera à rédiger et organiser nos parutions sur les réseaux sociaux (FB, Insta, Linkd'in...), et à les modérer.

✓ Point sur l'Ecole de Voile

Le bateau est à terre en carénage, sa remise en état est quasiment terminée.

A son retour à l'eau il va être déplacé en bout de la panne « ex-pôle course »

La recherche d'un moniteur est en cours. Un bon candidat a été reçu la semaine dernière, mais rien n'est encore finalisé.

✓ Echanges Métropole

Malgré des difficultés dues à des agendas chargés, des échanges ont lieu régulièrement avec notre Délégué.

✓ Questions diverses

Environnement : les actions du CNTL existent mais sont peu médiatisées. Le Président souhaite que Bernard Mahiou de prendre en charge un plan d'action et de communication sur ce sujet.

Pôle Course : Le Président demande à ce que le pôle course, les bateaux et leurs skipper, soient plus mis en lumière, en créant des panneaux sur le quai montrant photos et palmarès.

Trophées « Maxime Tarazzi » : les trophées « régates » et « pêche » de l'année seront remis lors de la fête du club. Il est demandé aux membres du comité de nommer les candidats potentiels.

Franck RECOING, Président du CNTL, peut par délégation du Comité Directeur, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales et autres l'attribution de subventions pour le compte du CNTL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est levée à 20h50.

Le Président
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,
Bruno MAERTEN

